

SÉANCE 1 : LES VIOLATIONS

Généralités : Pour tout type de violation, le lève le bras tendu, paume ouverte, et je siffle en simultané ; Cela signifie que le chronomètre s'arrête immédiatement (dès U13). Suite à la gestuelle de la violation, je n'oublie pas de pointer la direction dans laquelle le jeu va repartir, avec 2 doigts.

1. La sortie de balle

La balle est sortie quand elle touche un élément extérieur du terrain : lignes extérieurs, supports et arrière du panneau, plafond, support et afficheur des 24 secondes, l'arbitre si il a au moins un appui en dehors du terrain, ou tout élément en dehors du terrain.

2. 3 secondes

Il y a violation à la règle des 3 secondes lorsqu'un joueur se trouve dans la zone restrictive pendant plus de 3 secondes consécutives, alors que son équipe a le contrôle de la balle, en zone avant, sur le terrain.

Plusieurs tolérances s'appliquent : le joueur tente ou est en train de sortie de la zone, une action de tir est commencée, le joueur présent dans la zone reçoit la balle et monte directement au tir.

Si un joueur sort par la ligne de fond, alors son décompte reprend là où il s'est arrêté lorsqu'il reviendra sur le terrain, par la ligne de fond.

3. 5 secondes

Sur REJ ; le décompte commence lorsque le ballon est à disposition du joueur chargé de la REJ, et s'arrête lorsque le ballon a quitté ses mains.

Sur LF ; un joueur à **normalement** 5 secondes pour tirer (cette règle est à appliquer avec beaucoup de tolérance).

Sur pression défensive ; un joueur, avant ou après avoir dribblé, dispose de 5 secondes pour tirer, dribbler ou passer son ballon si un joueur se trouve à moins d'un mètre de lui et essaye de récupérer le ballon. Cette règle s'applique sur tout le terrain.

4. 8 secondes

Une équipe dispose de 8 secondes pour amener le ballon dans sa zone avant, après que le ballon ait été remis en jeu.

Le ballon est amené en zone avant lorsque le porteur de balle a passé la ligne médiane (ballon + 2 appuis), la ballon touche le sol en zone avant, lors d'une passe lorsque le joueur touche le ballon en zone avant.

Si, lors d'une passe, le ballon est encore en l'air au bout des 8 secondes, alors il y a violation.

5. 24 secondes

Une équipe dispose de 24 secondes pour tirer au panier. L'arbitre doit annoncer les 8 dernières secondes, et appliquer la gestuelle du décompte, dans le but d'indiquer aux acteurs la fin de la possession en cours.

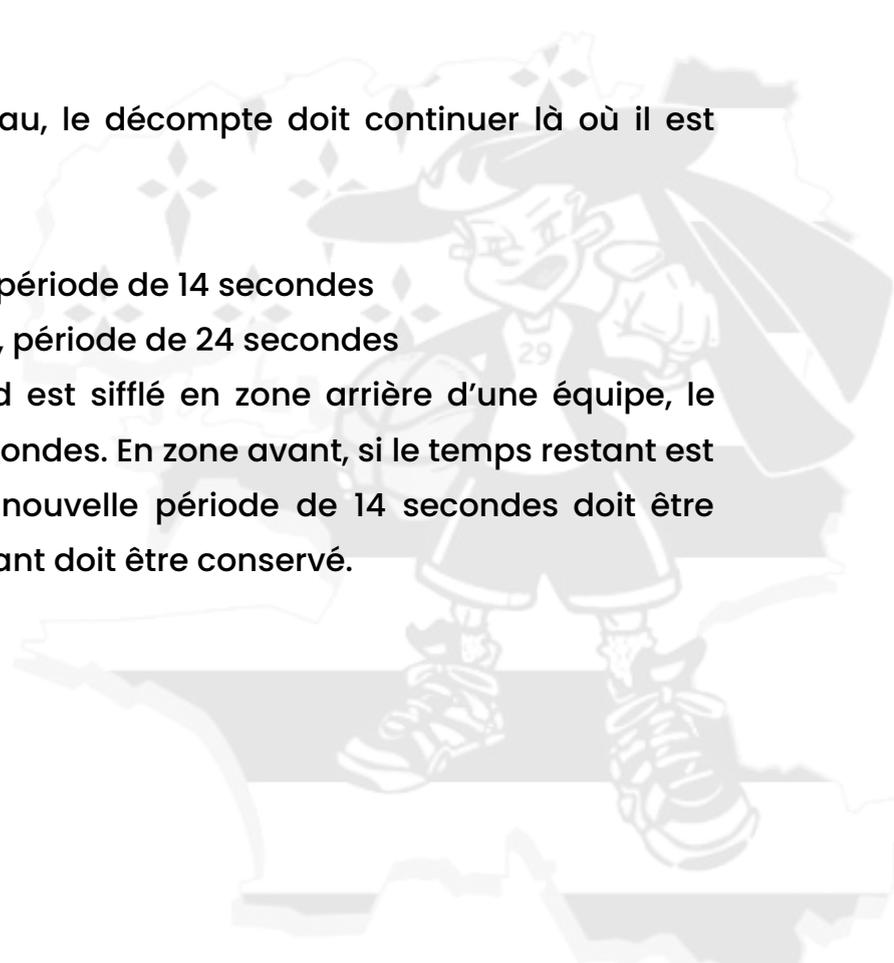
Sur un tir, si le ballon :

- ne touche pas l'anneau, le décompte doit continuer là où il est arrivé

- touche l'anneau :

1. Rebond offensif, période de 14 secondes
2. Rebond défensif, période de 24 secondes

Si une faute ou un pied est sifflé en zone arrière d'une équipe, le temps doit être remis à 24 secondes. En zone avant, si le temps restant est inférieur à 14 secondes, une nouvelle période de 14 secondes doit être accordée, sinon, le temps restant doit être conservé.



6. Le marcher - [Vidéo sur le pas 0](#)

Il y a marcher lorsqu'un joueur, qui contrôle le ballon, pose plus de 2 appuis au sol après avoir dribblé.

Sur un départ en dribble, la balle doit avoir quitté la ou les mains du joueur avant que celui-ci ne lève son pied de pivot. À la fin d'un dribble, un joueur ne peut pas poser 2 fois d'affilé le même appui (cloche pied).

Lors d'un arrêt alternatif, le pied de pivot est le premier appui posé au sol. Lors d'un arrêt simultané, le joueur à le choix de son pied de pivot. En revance, lors d'un arrêt en deux temps (ex, step back), le joueur ne peut pas pivoter.

7. Le pied

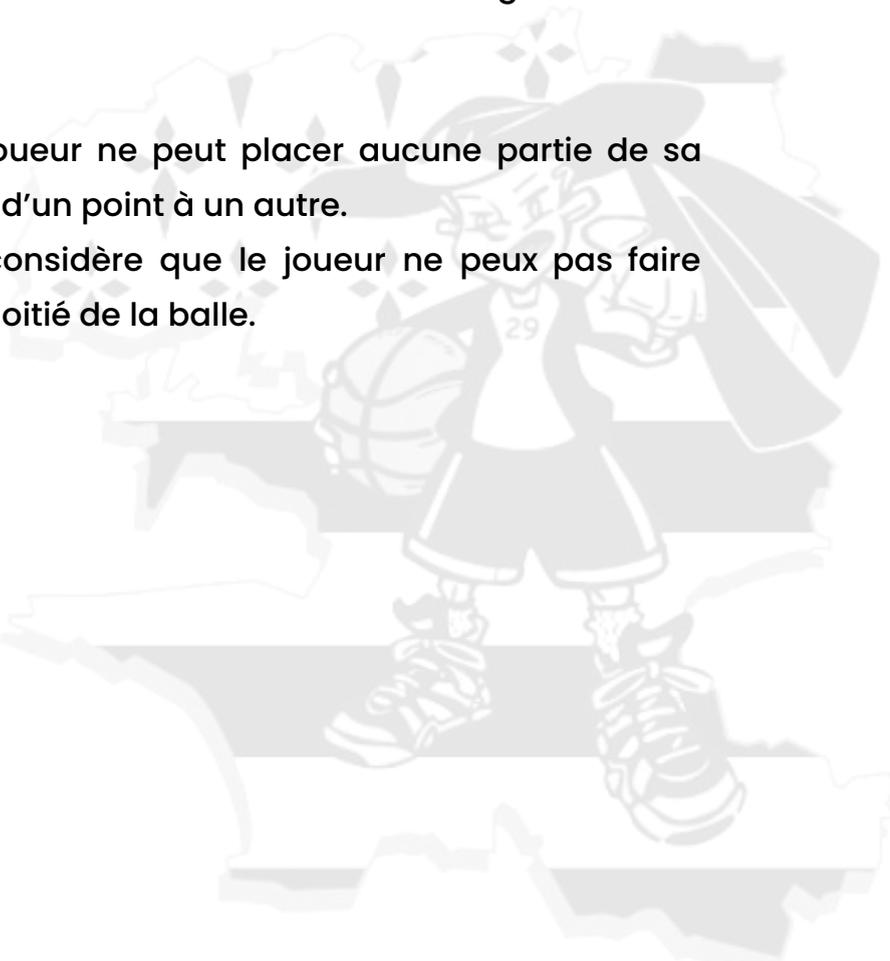
Il y a violation lorsqu'il y a mouvement du pied vers le ballon. En conséquence, une passe dans les pieds d'un adversaire n'est pas une violation, il faut laisser jouer (no call). Le pied correspond à la zone allant du pied jusqu'au genou.

On considère qu'il y a pied si un contact se produit alors que le joueur n'est pas dans un position naturelle pour jouer. Bloquer la balle entre ses jambes constitue également une violation à cette règle.

8. Le porter de balle

Pendant un dribble, le joueur ne peut placer aucune partie de sa main sous le ballon et le porter d'un point à un autre.

Plus régulièrement, on considère que le joueur ne peut pas faire passer toute sa main sous la moitié de la balle.



9. Le retour en zone

Le ballon est amené en zone avant lorsqu'un joueur de l'équipe touche la zone avant avec ses 2 appuis en tenant, attrapant ou dribblant le ballon, ou que le ballon est passé entre deux joueurs vers la zone avant.

Il y a retour en zone lorsque le porteur de balle entre en contact avec la zone arrière (la ligne médiane faisant partie de la zone arrière).

Si, au cours d'une passe, le ballon est dévié par un défenseur vers la zone arrière, alors l'équipe peut le reprendre sans violation. Cependant, si le ballon est touché simultanément par un joueur des 2 équipes, alors il y a violation de retour en zone si le ballon est repris par l'équipe attaquante.

Il n'y a pas retour en zone lors d'une passe depuis la zone arrière, si le joueur saute depuis sa zone avant, contrôle le ballon en l'air, et retombe en zone arrière.

Après un retour en zone, la REJ sera faite en zone avant de l'équipe qui récupère le ballon. Elle disposera d'une période de 14 secondes de possession.

Le ballon qui touche un arbitre qui a au moins un appui dans la zone avant de l'équipe, est considéré comme ayant été amené en zone avant.

10. Le dribble irrégulier (reprise de dribble)

Il y a violation lorsqu'un joueur, après avoir arrêté de dribbler, reprend son dribble. Dribbler le ballon à 2 mains est également une violation à cette règle. En revanche, commencer un dribble (premier lâché) peut être fait à 2 mains.

Les actions suivantes ne sont pas des dribbles : tir au panier (panier touché ou non), perte accidentelle du ballon (fumble), tentative de prendre le ballon en le frappant pour l'éloigner d'un adversaire, taper le ballon contrôlé par un autre joueur, dévier une passe, taper le ballon contre le panneau et reprendre le contrôle du ballon.